

Lettre ouverte à Monsieur Edouard Geffray, Ministre de l'Education Nationale

Monsieur le Ministre,

La FCPE 49 a pris connaissance de votre courrier du 12 février dernier appelant à un sursaut collectif face aux violences et au harcèlement à l'École. Nous partageons pleinement votre inquiétude. La violence scolaire abîme les élèves, fragilise les personnels et plonge les familles dans une profonde angoisse.

Les parents connaissent leur responsabilité éducative. Nous parlons à nos enfants. Nous rappelons les règles. Nous signalons les situations préoccupantes. Nous tentons, autant que possible, de répondre à l'appel à la mobilisation que vous formulez.

Mais parler ne suffit plus.

Nos enfants traversent une période de grande vulnérabilité. Anxiété, isolement, perte de repères, mal-être persistant : ces fragilités s'expriment désormais au cœur même des établissements. Elles nourrissent des tensions qui, lorsqu'elles ne sont pas repérées et accompagnées à temps, peuvent se transformer en violences. Le phénomène n'est pas marginal : il interroge en profondeur notre capacité collective à prévenir plutôt qu'à réparer.

Vous appelez à l'engagement des parents. Mais l'engagement ne peut être à sens unique.

On invoque la responsabilité familiale, tout en laissant trop souvent les parents à la périphérie des décisions et des dispositifs. Une coéducation véritable suppose que la parole des familles et des élèves soit réellement prise en compte, que les alertes trouvent des réponses claires et rapides, que le dialogue ne soit pas formel mais effectif.

Lorsque les signalements restent sans suite visible, lorsque les interlocuteurs manquent ou changent sans cesse, lorsque les procédures semblent opaques, la confiance s'effrite. Or la défiance n'a jamais protégé un enfant. Elle ne renforce ni l'autorité ni la sécurité ; elle les fragilise.

Nous tenons à redire notre profond respect pour l'engagement de l'immense majorité des personnels de l'Éducation Nationale. Ils font face, avec conscience et professionnalisme, à des situations de plus en plus complexes : des classes à plus de 30 élèves, des suppressions de postes (29 postes seront supprimés en élémentaire dans le Maine et Loire à la rentrée 2026 !) des non-remplacements récurrents, repérage de signaux de détresse psychologique, prise en charge du harcèlement, accompagnement d'élèves à besoins particuliers, exécution de réformes décidées sans concertation et sans moyens : *réforme dite Blanquer du baccalauréat, choc des savoirs, baccalauréat de Maths cette année en 1^{ère} alors que la matière n'était plus obligatoire de 2020 à 2022, nouveaux programmes de maternelle ...*

Leur tâche s'alourdit, souvent sans renfort suffisant.

L'autorité et la confiance ne se décrètent pas. Elles se construisent dans un cadre clair, juste et doté de moyens réels.

Comment garantir un climat scolaire apaisé lorsque les équipes médico-sociales sont insuffisantes?

Comment prévenir efficacement la détresse sans infirmières et sans psy EN en nombre adéquat, sans médecins scolaires disponibles, sans psychologues formés et accessibles ?

Comment accompagner les familles en difficulté sans assistantes sociales en nombre suffisant?

Comment assurer une inclusion effective sans AESH stabilisés et sécurisés dans leur statut ?

Comment réguler les tensions sans personnels de vie scolaire en nombre adapté ?

Comment bien aller à l'école à 35 voire plus en classe ? Avec des DHG qui baissent ne permettant plus les dédoublements de classe par exemple ?

La prévention des violences exige du temps, des compétences spécifiques et une présence adulte stable et suffisante. Elle exige aussi une formation renforcée des équipes et une cohérence institutionnelle lisible.

Les familles ne peuvent se substituer aux missions régaliennes de l'État. La protection et la sécurité des élèves relèvent d'abord de la responsabilité publique. Si la santé mentale des jeunes est une priorité nationale, elle doit se traduire par des choix budgétaires et organisationnels à la hauteur des enjeux.

Renforcer l'autorité de l'École ne signifie pas seulement rappeler les règles. Cela implique également de renforcer la démocratie scolaire, la transparence des procédures et la qualité du dialogue avec les représentants des parents. Une École respectée est une École qui respecte et associe pleinement l'ensemble de sa communauté.

L'École ne pourra être un lieu de sécurité et de respect que si chacun y trouve sa place reconnue : élèves, personnels et parents. C'est à cette condition que la coéducation cessera d'être un principe affiché pour devenir une réalité structurante.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en notre attachement exigeant au service public d'éducation et à la protection de tous les élèves.

La FCPE 49

fcpe.49@orange.fr